

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JANVIER 2022**

L'an deux mille vingt deux, le 04 janvier à 17 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans l'ancien bâtiment scolaire, sous la présidence de Monsieur Patrick VIVERGE, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8

Date de convocation : 28 décembre 2021

Date d'affichage du compte rendu : 06 janvier 2022

**Présents :**

Norbert BACKENSTRASS - Isabelle BOURGEOIS - Laurent COURCENET - Frédéric GUERINET - Raphaël JACQUES - Sophie MAIRE - Roland VANDELLE - Patrick VIVERGE

Absente excusée : Christine BERREZ

Procuration : Aucune

M. Frédéric GUERINET est volontaire pour être secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2021
2. Secrétariat de Mairie : Suppression puis création d'un poste d'adjoint administratif à temps non-complet
3. Questions diverses

La séance est ouverte à 17 h 45 par M. le Maire

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2021

**Le compte rendu est approuvé sans modification à l'unanimité.**

2. Secrétariat de Mairie : Suppression puis création d'un poste d'adjoint administratif à temps non-complet

M. le Maire présente le projet de délibération qui prévoit la création d'un poste d'adjoint technique principal à temps non-complet. En effet, suite au départ de la secrétaire de mairie dans une autre commune, le poste actuel est devenu vacant. Une annonce a été déposée et différents candidats, dont les profils étaient intéressants ont été reçus.

Une candidature particulièrement intéressante a retenu les faveurs de M. le Maire et du Conseil Municipal. Cette candidature nécessite de transformer le poste actuel pour qu'il puisse correspondre au grade de la future secrétaire.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter la délibération prévoyant :

- La suppression de l'actuel poste d'adjoint administratif à temps non-complet.
- La création d'un poste d'adjoint administratif principal à temps non-complet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

3. Questions diverses

- Secrétariat de mairie : La nouvelle secrétaire prendra ses fonctions dès cette semaine et les horaires d'ouvertures aux habitants seront modifiés.
- Location des salles communales : compte tenu de la situation sanitaire, M. Laurent COURCENET souhaite savoir quelle politique adopter pour la location des salles communales. Après échange et débat il est décidé de suspendre la location des salles communales (salle des fêtes et salle de réception) à partir du lundi 17 janvier 2022. Un point sera fait par la municipalité, fin janvier, pour les mois suivants.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par M. le maire à 18h04.*

